



Le projet RATP

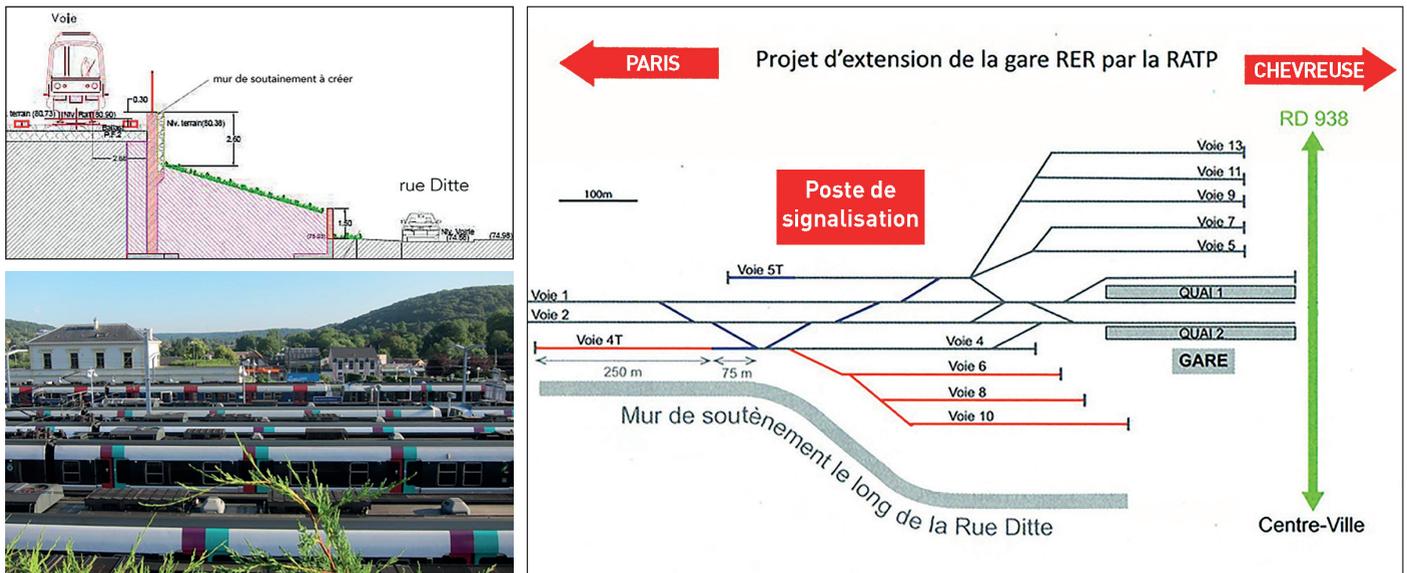
Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (en bleu sur le schéma ci-dessous).

La seconde phase (en rouge) consistera à créer quatre voies de garage supplémentaires en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

- un faisceau de trois nouvelles voies de garage (voies 6, 8, 10) permettant de garer trois trains ;
- une voie de retournement (voie 4T) pour faciliter les manœuvres des trains et garer un train ;
- un nouvel accès piétons aux quais par la route de Limours, au niveau du quai 1/3 ;

Et à Gif-sur-Yvette :

- un nouveau poste de redressement pour renforcer l'alimentation électrique de la ligne.



Ces installations auraient un véritable impact sur notre environnement et engendreraient :

- de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP rend volontairement illisibles dans ses rapports,
- la construction d'un mur de soutènement allant jusqu'à 6 mètres de hauteur le long de la rue Ditte, ayant un impact non seulement pour les riverains mais aussi pour tous les quartiers proches.
- la dévalorisation foncière des propriétés directement impactées (rue Ditte, rue Pierre Curie)

**CE PROJET DÉMESURÉ EST
INACCEPTABLE EN L'ÉTAT**

Pensons autrement !

Arrêtons les projets disproportionnés, basés sur des solutions du passé, qui ne répondent ni aux besoins de la population, ni ne préparent aux futures mobilités !

Saint-Rémy se trouve dans le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, en site « inscrit », protégé pour ses paysages, entouré de zones pavillonnaires et à proximité de monuments historiques et de zones naturelles protégées.

Le projet de création de nouvelles voies de garage est d'envergure et vise à transformer la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse en véritable annexe de Massy-Palaiseau, avec des trains supplémentaires qui transiteront à vide entre Massy/Orsay et Saint-Rémy !

Aucun bénéfice pour les usagers au sud des gares d'Orsay/Massy.

Les associations du Collectif Pôle-Gare

COURB (COmité des Usagers du RER B), **EPAC** (Ensemble Pour un Autre Cœur de ville),
L'association des Habitants de Beauséjour, Les Habitants du Quartier du Rhodon,
Quartier du Petit Chevincourt, **VHSR** (Vivre les Hauts de Saint-Rémy),
Riverains du RER B Saint-Rémy, **SRE** (Saint-Rémy Environnement),
UAP (Union des Amis du Parc), **MDB** (Mieux se Déplacer à Bicyclette)

Contact : 06 52 12 32 37 / 06 32 15 26 04

www.polegaresaintremy.fr

Réunion d'information

lundi 29 janvier à 20h30

à l'Espace Jean Racine, rue Ditte
Saint-Rémy-Lès-Chevreuse



Enquête publique RATP du 15 janvier au 16 février 2018

Un registre est à votre disposition pour déposer vos avis à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture pendant toute la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur sera présent :

À l'Hôtel de Ville de Gif-sur-Yvette

mercredi 24 janvier de 15h à 18h

À l'Hôtel de Ville de Saint-Rémy

samedi 3 février de 9h30 à 12h
jeudi 8 février de 14h à 17h
vendredi 16 février de 14h à 17h